



MAIRIE DE
CHÂTEL

FOLIO N° 2022/.....

ARRETE N°67- 0522 - PM
Réf. : NR/AA/VC

Interdiction temporaire d'accès - Parcelle n°53 - Canton «Les Ramines/ Les Blattes » -Travaux forestiers exécutés par l'entreprise LACROIX Jean Michel et Fils du 30 mai au 10 juin 2022.

Le Maire de la Commune de CHÂTEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2213-1,1°

VU le Code de la Route et notamment les articles R.411-8, R.411-25,3 et R.411-21.1,

VU l'arrêté du 24 Novembre 1967, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU la loi n° 809/2004 du 13/08/2004 et notamment son article 140, concernant les actes soumis au contrôle de légalité,

CONSIDERANT les travaux de débardage de bois qui doivent être entrepris par l'entreprise LACROIX Jean Michel et Fils, sur la parcelle n°53 canton « Les Ramines / Les Blattes», du 30 mai au 10 juin 2022,

CONSIDERANT que la sécurité des usagers impose d'interdire **toute circulation** dans le secteur précité,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : CIRCULATION

Afin de permettre à l'entreprise LACROIX Jean-Michel et Fils d'effectuer des travaux de débardage de bois, dans le canton « Les Ramines / Les Blattes », sur la parcelle n°53 **toute circulation sera interdite** dans ce secteur, du 30 mai au 10 juin 2022.

ARTICLE 2 : SIGNALISATION

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise LACROIX Jean Michel et Fils.

ARTICLE 3 : INFRACTIONS

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément à l'article R.610-5 du Code Pénal.

ARTICLE 4:

- Madame le Directeur Général des Services Municipaux,
 - Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,
 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ABONDANCE,
 - Monsieur FELDER Maxime, agent de l'Office National des Forêts.
 - Le Service de Police Municipale,
 - L'entreprise LACROIX Jean Michel et Fils,
- seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHÂTEL, le 24 mai 2022.

Nicolas RUBIN,
Maire de CHÂTEL

